

## La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite avance la date d'activation de la carte RAHATI

**Casablanca - le 12 décembre 2017** - Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la qualité des services offerts à ses allocataires, la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) annonce à ses allocataires qu'ils peuvent dorénavant activer leur carte RAHATI trois jours ouvrés avant la fin de chaque année (pour l'activation annuelle) ou de chaque trimestre (pour l'activation trimestrielle).

**Exemple applicable pour janvier 2018 :**

	<b>Situation Avant</b>	<b>Situation après</b>
<b>Période d'activation</b>	Du lundi 02/01/2018 au vendredi 12/01/2018	Du mercredi 27/12/2017 au vendredi 12/01/2018

### A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2016, la CIMR comptait 6276 entreprises adhérentes, 615 934 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 164 435 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7 719 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3 780 millions de dirhams.

### Contacts presse

**Jaouad Tadlaoui**  
Responsable du Département  
Communication et relations clients  
Tel : 05.22.49.67.15  
Fax : 05.22.25.14.85  
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

**Soukaina Sadiki**  
Chargée de Communication  
Tel : 05.22.49.67.73  
Fax : 05.22.25.14.85  
E-mail : sadiki@cimr.ma